EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC

AR PREFECTURE

016-211601208-20210505-D202147-DE

Regu le 06/05/2021



délibération: D 2021 4 7

L' an deux mille vingt et un, le mercredi 05 mai à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de

Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en

exercice: 19

Date de convocation du : 22 Avril 2021

Présents: 14

Votants: 16

Présents: Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony,

Madame CORBIN Manitraritiana

Objet : Versement de subvention au Budget CCAS

Pouvoirs:

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte Madame DESCLAUX Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s): Monsieur MORA Vincent, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle

Excusé(s): Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur

GRENIER Patrick

Secrétaire de Séance : Monsieur Anthony DOUET

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de verser une subvention du budget principal au budget du CCAS pour permettre le paiement des charges à caractère général d'une valeur de 4 500.00 €. Madame le Maire précise que cette somme est inscrite au budget principal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par à l'unanimité des membres présents : **DECIDE** de verser la subvention de 4 500.00 € prévue au Budget Principal au Budget CCAS.

Pour: 16 Contre: 0 Abstention: 0

Madame le Maire Anne-Marie TERRADE Emis le 05/05/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire

le 06/05/2021